24 A la découverte des Martres d'Artière

LES MARTRES D'ARTIÈRE

distance	durée	dénivelé	difficulté	balisage
8,6 km	2 h 30	+ 96 m	2/5	jaune

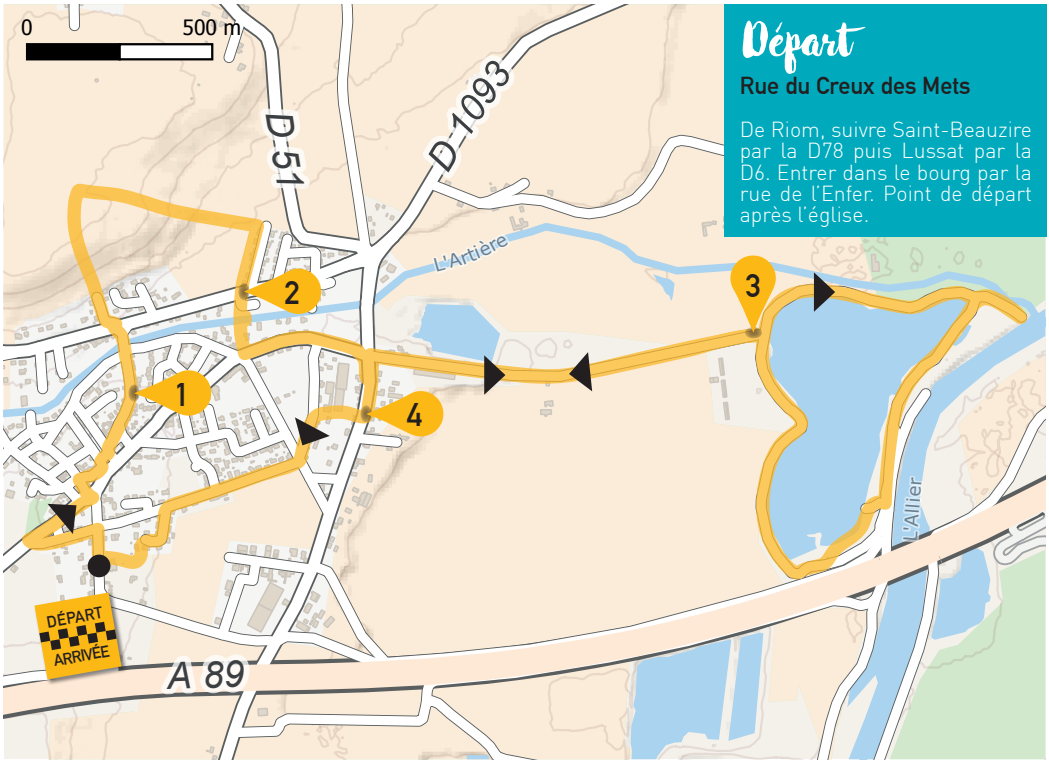

Départ

Rue du Creux des Mets

De Riom, suivre Saint-Beauzire par la D78 puis Lussat par la D6. Entrer dans le bourg par la rue de l'Enfer. Point de départ après l'église.

DÉPART ARRIVÉE Remonter la rue en direction de l'église. Prendre à gauche rue de la croix Debret. À l'intersection, prendre à droite rue Henri Pourrat. Vers l'église, prendre à droite rue de la Petite Fontaine. Monter l'escalier à gauche de la fontaine. Passer devant la mairie et prendre à droite rue St-Martin. À l'intersection, continuer tout droit, légèrement sur la gauche. À la place de la Grande Fontaine, prendre la rue de l'Enfer.

1 Avant le pont, traverser la rue et suivre le trottoir de gauche pour traverser le pont. À l'intersection, traverser la route de Lussat et remonter à gauche le chemin de la Côte. Continuer sur le chemin herbeux jusqu'au plateau et prendre la 1ère à droite. Continuer tout droit en descente. Avant la 1ère maison, prendre à droite.

2 Traverser la route de Lussat et prendre en face. Poursuivre jusqu'à la rue Henri Pourrat et prendre à gauche. Au carrefour, prendre le chemin de la Chapelle en face et rejoindre l'étang des Martailles.Traverser la route de Vichy.

3 Continuer tout droit jusqu'à l'étang et le contourner par la gauche. À la 1ère intersection, prendre en face pour accéder à la confluence Artière/Allier. Revenir sur ses pas et continuer de longer l'étang par le chemin à gauche. Après avoir effectué le tour complet de l'étang, reprendre le chemin à gauche puis le chemin de la Chapelle jusqu'à la D1093.

4 Suivre le trottoir à gauche et traverser la D1093. Prendre en face le chemin des Baratins. À l'intersection, tourner à gauche jusqu'à l'intersection suivante puis prendre en face la rue de la Touraille. Tourner à gauche dans le lotissement du bosquet. Au fond de l'impasse, prendre à gauche. Traverser le parc.